

DE LA PRÉVENTION DU TABAGISME AUX CONDUITES À RISQUES

1953

Des recherches épidémiologiques prouvent la toxicité du tabac.

1968

Introduction de la notion de psychotropes.

1976

Loi Veil du 9 juillet 1976 :
1^{ère} loi française de lutte contre le tabagisme

1978

Grande campagne dans les établissements scolaires : remise d'un guide à l'action, organisation de conférences de presse et de débats dans les régions.

Mention obligatoire de la teneur en nicotine et en goudron.

1987



Lancement du programme TA.BA.CO par le Conseil Général du Rhône avec la collaboration de l'ADES, du Rectorat et de l'Association de Non-Dépendance Tabagique dans 10 collèges.



1991

Loi Evin du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme.

1998

Création des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) dans les établissements scolaires.

1999

Mise en oeuvre du Plan triennal 1999-2001 de lutte contre la drogue et prévention des dépendances.

En 2 ans, 125 emplois jeune tabac sont recrutés dont 2 à l'ADES.

2003

1^{er} plan de mobilisation nationale contre le cancer (2003-2007) renforçant les actions de prévention et de lutte contre le tabagisme.

2004

Plan quinquennal 2004-2008 de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool et lancement des Consultations Jeunes Consommateurs



2006

Décret du 15 novembre 2006 : interdiction de fumer dans tous les lieux à usage collectif fermés.

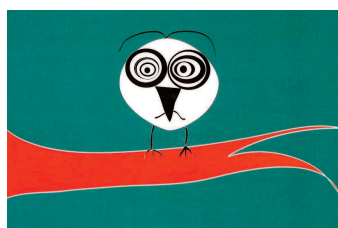
Création de la Tababox



2008

Plan gouvernemental 2008-2011 de lutte contre les drogues et les toxicomanies ; accompagné du «*Guide de mise en oeuvre en milieu scolaire*» basé sur les compétences psycho-sociales.

Déploiement des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)



2015

L'ADES lance l'action «*No Limit*», pour «*Promouvoir l'acquisition des compétences psycho-sociales dès le plus jeune âge et tout au long de la vie avec une attention particulière aux âges charnières*» (orientation 1 du Plan Stratégique régional de santé ARS Rhône-Alpes 2012-2017 - Volet Santé mentale).

